

LE GUIDE DE LA VIDÉOPROTECTION EN COPROPRIÉTÉ



VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !

RÉFÉRENT NATIONAL DE LA SÛRETÉ EN COPROPRIÉTÉ

DANS CE GUIDE VOUS TROUVEREZ

- **PRESENTATION**
- **LES ENJEUX DE LA VIDÉOPROTECTION**
- **NOTRE SOLUTION COMPLETE**
- **LES QUESTIONS QUI REVIENNENT SOUVENT**

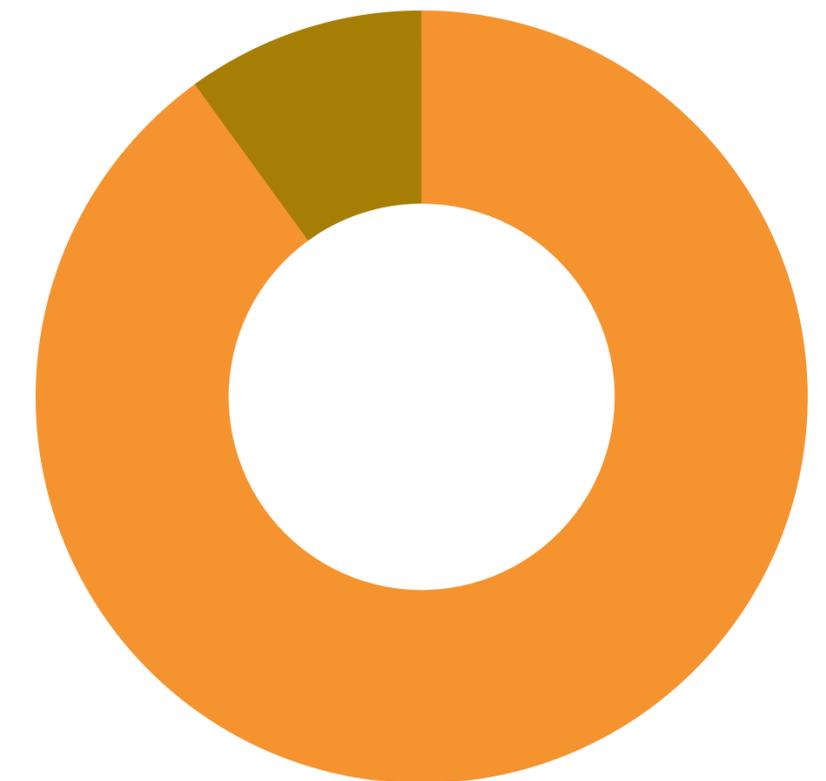
À PROPOS DE VIDEOCONSULT



2005 Fondation de Videoconsult
par Sébastien Loeb

93 Nombre de salariés aujourd'hui
dont 80 techniciens

15 000 Caméras installées par an
en moyenne



90% de notre chiffre
d'affaires est réalisé en
vidéoprotection

NOTRE ZONE D'INTERVENTION



13 Commerciaux
80 Techniciens

Avec environ **3 000** sites installés,
nous disposons aujourd'hui d'une
couverture nationale



VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !

LES ENJEUX DE LA VIDÉOPROTECTION

LE CONTEXTE



VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !



Intrusions
faciles dans les
copropriétés



Occupation
par du squat et
des trafics



Agressions
physiques et
intimidation



Cambriolages
et vols de colis



Vandalismes
dans les halls et
les parkings



Sentiment d'insécurité

LES LIMITES DU CONTRÔLE D'ACCÈS



VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !



Démultiplication

du nombre de badges

Escalade

des portails d'accès

Effraction

des portes

Frais importants

des dégradations répétées

Les systèmes de contrôle d'accès, **s'ils sont installés seuls**, sont peu efficaces.

Ils sont régulièrement dégradés, n'apportent aucune explications et aucune preuves.

LA VIDÉOPROTECTION



Dissuader

pour limiter les incidents

Comprendre

ce qu'il s'est passé

Porter plainte

auprès des forces de l'ordre

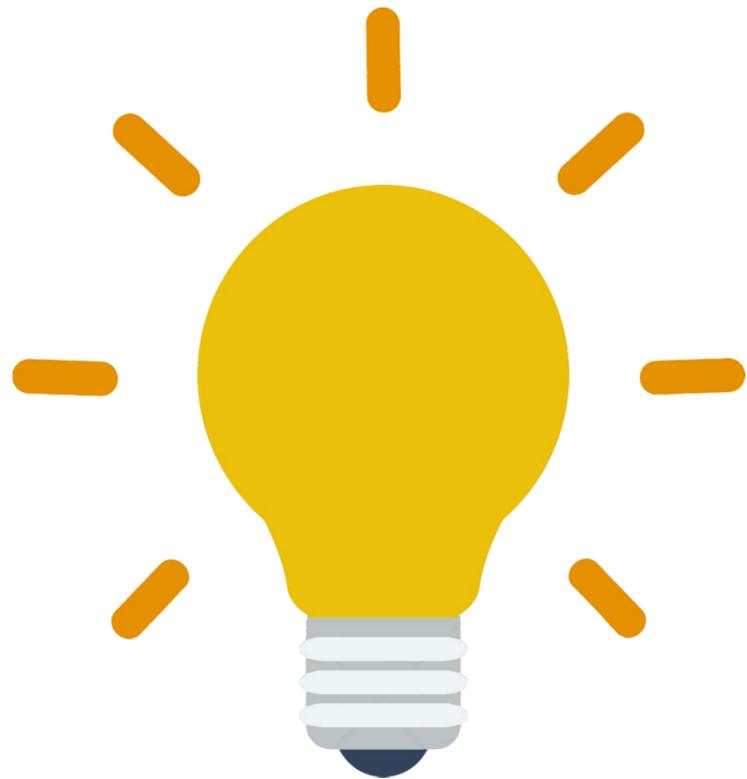
Réduire ses frais

d'assurance et de réparation

La vidéoprotection permet
d'identifier l'origine d'un
problème de sécurité et
donc de le résoudre.

Elle a un fort pouvoir
dissuasif et réduit donc le
nombre de sinistres.

LES POINTS DE VIGILANCE



Les zones

a protéger (halls, parkings, allées et sorties piétonnes)

Les angles de vue

pour une relecture vidéo sans faille

Le nombre

de caméras adéquats, pour rendre le site étanche

Quelque soit le coût d'une installation, **il suffit d'une faille** pour la rendre inefficace

Faire appel à un spécialiste vous donne des garanties sur toute la durée de votre contrat



VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !

NOTRE SOLUTION COMPLÈTE ÉTAPE PAR ÉTAPE

L'AUDIT DE SÉCURITÉ



Nous identifions **avec vous** l'origine des problèmes rencontrés



Nous nous assurons que votre site sera **étanche** après notre intervention



Nous abordons avec vous les possibilités techniques et logicielles de notre solution, pour **répondre à votre demande**

LA PROPOSITION COMMERCIALE



VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !

Nous vous envoyons **une ou plusieurs** propositions
pour répondre à **votre demande**



Elles contiennent :



Les plans d'implantation vidéo



Les propositions tarifaires, sous



forme **d'un abonnement clés en main**

Un récapitulatif de notre solution et des **services** qui y sont associés

LA PROPOSITION COMMERCIALE



VIDEOCONSULT
Sécurisez-vous !



Sous la forme d'un **abonnement clé en main**

Les problèmes de l'achat

- systèmes très peu maintenus (pas de long terme)
- parc de caméras vieillissant
- technologie très évolutive, avec une obsolescence rapide
- plusieurs levées de fonds pour l'installation, puis le renouvellement
- incompatibilités en cas de changement d'uniquement certaines parties du système

La solution en abonnement

- un loyer fixe, sans appel de fond
- une formule tout inclus : mise à disposition du matériel, câblage, pose et paramétrage
- la télémaintenance : détection automatique des pannes
- l'extraction vidéo et la transmission aux forces de l'ordre
- le renouvellement intégral du matériel à chaque fin de période (tout les 5 ans)
- les garanties légales : CNIL et RGPD

L'ADMINISTRATIF

L'installation d'un système de vidéoprotection doit faire l'objet d'un **vote en AG**



L'art. 24 de la loi de 1965, révisé par la loi ALUR, dispose que *"les travaux nécessaires à la préservation de la sécurité physique des occupants"* peuvent être votés à la majorité des **copropriétaires présents** lors de l'AG



VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !

L'INSTALLATION

Nous planifions avec vous le chantier d'installation et nous vous garantissons :



L'expertise

de nos propres techniciens :
l'absence de sous-traitance



La qualité

de notre installation : une garantie
de 5 ans sur nos produits et
services grâce à notre offre de
maintenance



L'esthétisme

de notre installation : une
bonne intégration visuelle

LA MAINTENANCE DE VOTRE SYSTÈME



VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !

Dans le détail de notre **maintenance**

Intervention sur site

- intervention matérielle dans le cadre d'une utilisation normale
- mise à niveau du matériel au renouvellement du contrat, tout les 5 ans

RGPD et sécurité contre le piratage

- mises à jour annuelles du logiciel de vidéoprotection
- mises à jour annuelles du firmware des caméras
- changement annuel des mots de passe*
- mises à jour trimestrielles du serveur

Assistance et support

- support téléphonique gratuit
- renouvellement annuel de la formation (sur demande)*

Abonnement Internet 4G inclus, permettant

- la supervision du système et la détection des pannes
- la prise en main à distance pour les interventions logicielles
- les extractions vidéos + le transfert aux forces de l'ordre sur réquisition judiciaire



**uniquement si l'accès aux enregistrements par les membres du CS à été voté en AG*

L'OFFRE DE VIDEOSURVEILLANCE VIDEOCONSULT





VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !

LES QUESTIONS QUI REVIENNENT SOUVENT

QUI CONSULTERA LES IMAGES ?



VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !

Nous proposons alors 2 niveaux d'accès à votre système de **protection**, en conformité avec la législation



**Videoconsult
uniquement**

Inclus dans notre abonnement, à des fins de maintenance du système et d'extractions vidéos uniquement



**Accès aux
membres du CS**

Accès à distance **sans surcoût**, avec identifiants uniques, mais qui doit être voté en AG

(ne permet pas le téléchargement des enregistrements)

Dans tous les cas, un journal automatisé permet de tracer toutes les connexions

COMMENT SAVOIR SI LE SYSTÈME FONCTIONNE ?

Notre solution intègre sans surcoût la
télémaintenance



Alerte **automatique** en cas de :

- déconnexion du serveur
- perte de flux vidéo
- enregistrement incomplet
- défaillance du disque dur
- absence d'enregistrement



Intervention **à distance** :

- réparation des pannes logicielles
- mises à jour
- extractions vidéos
- redémarrage du serveur

QUE PEUT-ON VRAIMENT VOIR ?



VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !

Il faut différencier 3 niveaux de visibilité :



La détection

qui permet de reconnaître un être humain dans un environnement



La reconnaissance

qui permet de savoir s'il s'agit d'une femme ou d'un homme, l'âge, la démarche..



L'identification

qui permet d'identifier formellement une personne grâce à son visage



Votre projet doit donc être dimensionné en fonction de vos besoins :

- appréhender l'environnement global
- identifier les personnes aux entrées ou sorties
- lire les plaques d'immatriculation



QUE PEUT-ON VRAIMENT VOIR ?



VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !

Environnement global

Très bonne visibilité sur les véhicules, **détection** des individus

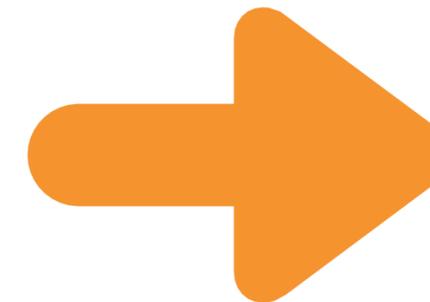


Image prise en conditions réelles d'installation

QUE PEUT-ON VRAIMENT VOIR ?



VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !

Accès piétons

Très bonne **identification** des individus

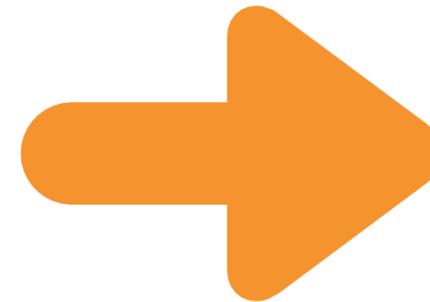


Image prise en conditions réelles d'installation



QUE PEUT-ON VRAIMENT VOIR ?

VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !

Accès véhicules

Très bonne **lecture** des plaques d'immatriculation, identification du modèle de la voiture



Image prise en conditions réelles d'installation

Les plaques d'immatriculation sont stockées 30 jours pour, si besoin, identifier les **rodeurs**



QUE PEUT-ON VRAIMENT VOIR ?



VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !

Infrarouges

Très bonne **lecture** des plaques d'immatriculation

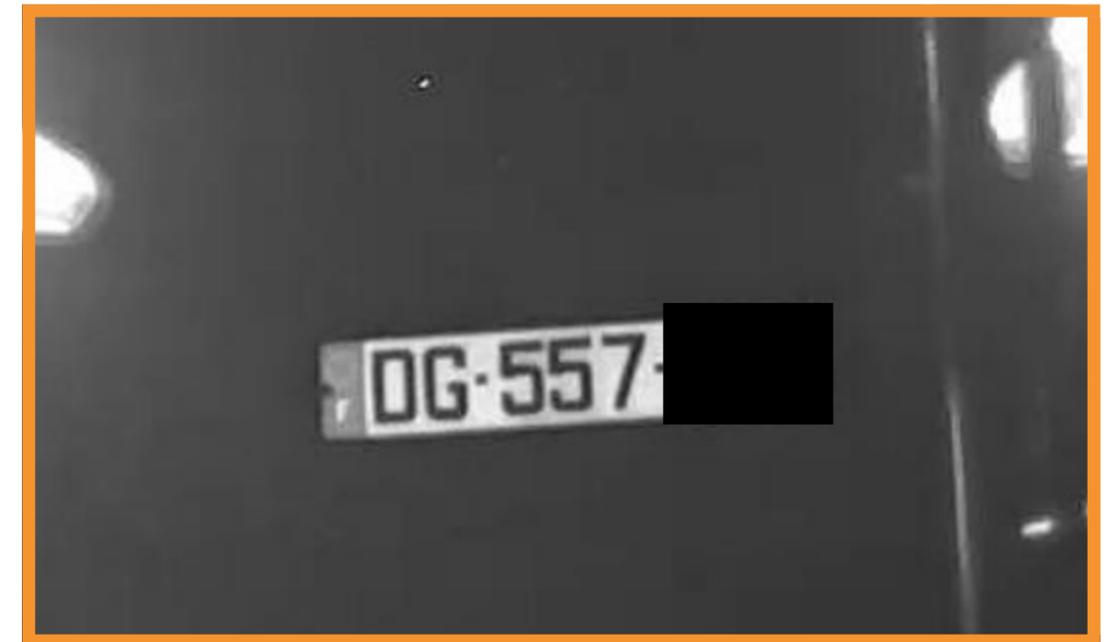
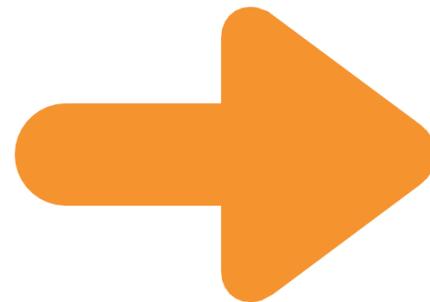
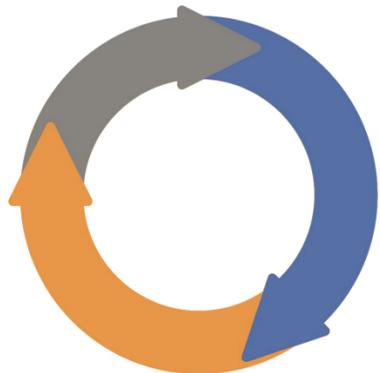


Image prise en conditions réelles d'installation

QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?



Un système bien rodé entre **le gestionnaire de copropriété** et **Videoconsult** :

Constat
d'un sinistre



Déclaration
au gestionnaire de
copropriété



Demande
de la part du gestionnaire à
Videoconsult



Identification
du problème et de son
origine par **Videoconsult**



Extraction
vidéo de la preuve par **Videoconsult** et
transfert sécurisé au gestionnaire, ou
directement aux **forces de l'ordre**

Sauf cas exceptionnel, cette opération est réalisée sous 24h



VIDEOCONSULT

Sécurisez-vous !

EST-CE LÉGAL ?



Une fois que le CS a voté l'installation au motif de la "*sécurité physique des occupants*", nous devons nous assurer de respecter :

Les recommandations de la **CNIL**

- l'installation doit être motivée uniquement par la sécurité
- l'installation ne doit ni filmer la voie publique, ni filmer l'intérieur des logements
- l'accès aux images doit être restreint
- les images ne doivent pas être stockées plus de 30 jours

Le **RGPD**

- Tenir à jour un "Registre du traitement des données" (reprenant les recommandations de la CNIL)
- S'assurer des mises à jour des logiciels et des firmwares des caméras
- Gérer les mots de passe de connexion régulièrement et rapidement (changement de CS, de Syndic..)